

Voici des adresses utiles si vous employez une femme sans permis de séjour, ou si vous-mêmes vous êtes dans cette situation :

**COLLECTIF DE SOUTIEN
AUX SANS PAPIERS**
Rte des Acacias 25
1227 Les Acacias / Genève
Tél: 022'301'63'33

Syndicat UNIA
Rue Necker 15
1201 Genève
Tél: 022'310'45'77

CHEQUE SERVICE
Emplois domestiques de proximité
Case postale 361
1213 Petit-Lancy 1
Tél: 022'301'73'16

**SIT (Syndicat interprofessionnel
des travailleurs-ses)**
Rue des Chaudronniers 16
1204 Genève
Tél: 022'818'03'00

**CCSI (Centre de
Contact Suisses-Immigrés)**
Rte des Acacias 25
1227 Les Acacias / Genève
Tél: 022'304'48'60

Semaine des migrant-e-s du 8 au 13 septembre

**A Genève : 10 septembre Performance Théâtrale
à 14h00, 15h00, 16h00 et 17h00
Zone piétonne du Mont-Blanc**

**A Berne : 13 septembre Manifestation nationale
13h30 à la Schützenmatte**

Septembre 2008

- Groupe de solidarité avec les femmes sans statut legal
(Collectif 14 juin – Genève)
- Association Metis'Arte

UN TRAVAIL, UN PERMIS !



Justice pour les travailleuses de l'ombre sans droits !

UN TRAVAIL, UN PERMIS !

Lola vient de passer à côté de vous. Pressée. Il va bientôt être 16 heures et il faut qu'elle aille chercher la petite de Madame S. à l'école enfantine. Elle est contente d'avoir trouvé ce boulot car c'était un peu juste ce qu'elle gagnait. Ce qui l'énerve, c'est le prix qu'elle paie pour sa chambre : cela lui mange la moitié au moins de son revenu. Quand elle a voulu discuter avec le logeur, il lui a dit qu'il y a une nouvelle loi sur l'immigration, et qu'il pourrait être emprisonné de la loger, alors si elle a envie d'aller voir ailleurs. Evidemment elle n'a plus rien dit, et quand elle pense que c'est un compatriote ! Quand elle aura ses papiers, elle verra ce qu'elle peut entreprendre. Mince ! Elle vient de rater le bus. Impossible de prendre un taxi, c'est hors de prix. Elle saisit son portable, atteint sa copine Maria et lui demande de prendre aussi la petite de Madame S. Devant l'école elles sont plusieurs dans sa situation : toutes sans permis de séjour. Et pourtant elle se demande comment ferait Monsieur P. qu'elle va aller retrouver à 18h pour lui faire un petit repas du soir et le préparer pour la nuit. C'est encore un bon boulot parce qu'il est correct et gentil : elle passe aussi le matin vers 10h, le lève et lui prépare son repas de midi. Lola comprend bien les personnes âgées et elle aimerait bien travailler dans un home: il y aurait un salaire fixe et pas toutes ces courses du matin au soir Enfin on verra bien. Elle a confiance, sa situation ne peut pas durer. Soudain son sang ne fait qu'un tour. Là-bas elle voit un attroupement. Un contrôle, c'est sûr que c'est un contrôle...

Justice pour les travailleuses de l'ombre sans droits !

Des femmes comme cette inconnue qui vient de vous croiser, il y a en plusieurs milliers à Genève. **Ce sont les travailleuses de l'ombre**, indispensables au fonctionnement de notre société mais sans permis de séjour car elles sont pour leur majorité extra-européennes.

En 2005, le Conseil d'Etat genevois avait pris le train pour Berne avec plus de 1600 dossiers (ce qui représente environ 3500 personnes) préparés par les Syndicats dont le SIT (Syndicat Interprofessionnel des Travailleurs) pour discuter au niveau fédéral avec le Département de Justice et Police de **leur régularisation**.

A l'époque le Conseiller fédéral Blocher n'était pas entré en matière. Et aujourd'hui, en 2008, c'est Madame Widmer-Schlumpf. qui le remplace :

« Alors, Madame la Conseillère fédérale, que faites-vous pour ces milliers de femmes qui travaillent sans aucun droit, clandestines ? Vous avez reconnu publiquement l'importance de leurs activités . Nous vous demandons donc de procéder rapidement à leur régularisation ! »

Et du côté du Conseil d'Etat genevois, qui en son temps avait reconnu publiquement l'utilité sociale du travail fourni par ces milliers de femmes sans permis de séjour, **c'est le silence total!**

Ne lâchez pas ce papier pour autant ! Tournez la page ! →